



CHATEAU THIERRY, le 14 mars 2018

# **Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire**

*Aéroclub de Château Thierry et Environs  
Tenues le 11/03/2018*

Ouverture de séance 09h40 en présence de **Monsieur le Député Jacques KRABAL** et de **Madame Dominique DOUAY**, Représentante de la Mairie de Château Thierry.

Membres actifs en date du 11/03/2018 : **55**

Membres présents : **27**

Membres représentés (procurations) : **9**

## **1 AGE Modifications des Statuts et du Règlement Intérieur**

Pierre FRIEDLANDER a présenté les mises à jour des Statuts et du Règlement Intérieur (qui avaient préalablement été diffusés par Internet à l'ensemble des membres de l'ACTE) nécessaires pour s'aligner sur les recommandations des juristes de la FFA ainsi que de préparer la transition de l'Ecole de Pilotage vers une organisation compatible au passage en DTO (imposée pour l'harmonisation européenne) en fin d'année 2018. Cette transition est obligatoire pour poursuivre l'Ecole de Pilotage à partir de 2019.

Pierre FRIEDLANDER a expliqué que cette nouvelle organisation demandait la création d'un poste de "Correspondant Sécurité et Prévention" dont le rôle n'est pas de sanctionner mais d'animer et de promouvoir la culture de la sécurité en responsabilisant les pilotes et en recueillant et en diffusant les retours d'expériences (REX) de la communauté des pilotes. Ce correspondant doit être indépendant de la hiérarchie du Club, être reconnu par la communauté des pilotes, doit être à l'écoute des pilotes et bénéficier de leurs confiances afin qu'ils remontent le maximum d'événements dont les analyses seront utiles pour élever le niveau d'expérience et la prise de conscience des risques inhérents à notre sport par cette communauté de pilotes.

Une « Commission de Discipline » (appellation officielle de la FFA) doit aussi être créée afin d'instruire les problèmes internes du Club. Le rôle de cette commission est plutôt une mission, si possible, de conciliation afin de désamorcer des problèmes entre membres du Club ou d'instruction en cas de non-respect des Statuts, Règlement Intérieur et Manuels

d'exploitation. La « Commission de Discipline » ne prononce aucune sanction, le cas échéant elle instruit un dossier concernant les faits reprochés à certains membres et remettra son rapport au DR et au HT (RP). A ce titre, la commission est composée de 3 membres permanents ayant la confiance des membres du Club, donc élus démocratiquement lors de l'AGO annuelle. La commission est indépendante du CA et rapporte au DR (Président) et au Responsable Pédagogique (HT ou RP). Cette commission est "dormante" et sera activée lorsque de nécessaire, au cas par cas.

Plusieurs membres ont demandé que cette commission soit rebaptisée (par exemple "Commission de Conciliation").

Moyennant une mention écrite explicite déclarant qu'en cas de procédure d'appel contre une sanction du CA, la sanction définitive éventuelle ne pourrait être exprimée que par une AGE, les membres présents ont voté à main levée, à l'unanimité (36/36), l'adoption des nouveaux Statuts et du nouveau Règlement Intérieur.

## **2 Assemblée Générale Ordinaire - Exercice 2017**

### **Rapport Moral**

Le Secrétaire Général par intérim, Michel LISMONDE, a présenté le rapport moral de l'ACTE pour l'exercice 2017.

### **Activités**

Le fait marquant de 2017 a été la crise au sein du CA de l'ACTE qui a amené la radiation définitive de deux membres du CA 2017, par l'AGE du 30/09/2017, à l'issue de plusieurs mois de conflit.

Sanction confirmée par le Tribunal d'Instance de Soissons sur une procédure de recours en référé contre la sanction de l'AGE de l'ACTE par les deux membres du CA radiés.

Cette crise a profondément perturbé l'activité du Club sur l'exercice 2017. Nous estimons avoir perdu 25 à 30 % d'heures de vol tant en location qu'en instruction.

Les Journées Portes Ouvertes ont été annulées suite au vol des documents et des clés des avions du Club. Les avions du Club sont restés cloués au sol pendant 2 mois.

L'image de marque de l'ACTE a été fortement dégradée vis-à-vis des Autorités et du Public.

L'Ecole de Pilotage a été placée sous tutelle du DSAC pour au moins un an.

Un énorme travail a été accompli par MM. Philippe LEFEBVRE (RP) et Pierre Friedlander en relation avec la DSAC et la FFA pour préparer la rédaction des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur nécessaires au passage de l'Ecole de Pilotage en DTO fin 2018.

### **Bilans Sportifs**

Malgré les événements :

- 8 BIA reçus : MM. BARET, BOUSQUET, CHAFIK, HERVET, MARGINIER, MORILLAS, OMINANOVSKI et PRELAT
- 1 lâché Solo : S. CAVALLINI
- 2 PPL : Caroline ANGLERAUX et Laurent PIARRY
- 1 voyage Club dans les Balkans, 3 Stages Club dans les Alpes
- Etape du Tour de l'Aisne (2 équipages du Club inscrits)
- 1 équipage féminin au Grass Cockpit
- Voyages individuels de membres : Duxford, Séville, Lisbonne et ... Trescal American Tour

Philippe LEFEBVRE est devenu le HT ou RP (Responsable Pédagogique).

La Mairie de Château Thierry a installé une barrière électrique contre les sangliers.

### **Perspectives Sportives 2018 :**

Priorité à la restauration de l'image et de la réputation de l'ACTE auprès des Autorités et du Public.

Suspension des BIA en 2018 pour se concentrer sur la restructuration du Club (préparation DTO).

Reprise des BIA automne 2018.

Obtention Statut DTO avant la date butoir (avril 2019) pour l'Ecole de Pilotage

### **Rapport Financier**

Comme d'habitude, notre Trésorier, Christian GOUHOURY a présenté le Bilan Financier de l'exercice 2017.

Les événements susmentionnés ont fortement impacté le chiffre d'affaire global de l'ACTE. Cependant, nous terminons l'exercice à peu près à l'équilibre.

### **Approbation du Bilan Financier et Quitus au Trésorier**

Les membres présents ont approuvé, par un vote à main levée, à l'unanimité (36/36), le Bilan Financier du Trésorier et lui ont accordé le Quitus.

### **Renouvellement du CA.**

Pierre FRIEDLANDER a démissionné du CA afin de se concentrer en 2018 sur le dossier du passage en DTO et d'initier la promotion de la "Culture Sécurité". Le CSP (Correspondant Sécurité et Prévention) prévu dans l'organisation DTO sera choisi par le Comité Directeur lorsque la structure de gestion de la Sécurité sera suffisamment en place et adoptée par les membres de l'aéroclub, parmi les adhérents qui se déclareront volontaires pour cette mission. En attendant, Michel Brouillard, Philippe Lefebvre (tous deux responsables légaux en termes de sécurité dans la structure actuelle) et Pierre Friedlander travaillent ensemble

pour la construction de cette structure, dont les principes s'apparentent au système « SGS » mis en place dans les ATO.

Jacquie BONNINGRE, Jean Luc FALLET et Jean François LASSERE membres du CA par intérim, suite aux événements 2017, arrivent en bout de mandat (conformément aux statuts) lors de cette AGO 2018.

Jean François LASSERE présente sa candidature pour poursuivre son action au sein du CA. Philippe LEFEBVRE a démissionné du CA pour se concentrer sur sa fonction RP (Responsable Pédagogique) et d'instructeur.

Michel BROUILLARD arrive en bout de mandat (3ans) et représente sa candidature.

En conséquence, six postes étaient à pourvoir.

Six candidats se sont présentés : Salim ALMI, Claude ANGLERAUX, Michel BROUILLARD, Olivier ESCUDER, Jean François LASSERRE et Jacques TARTERA.

Les membres présents ont voté à main levée.

Salim ALMI, Claude ANGLERAUX, Michel BROUILLARD, Olivier ESCUDER et Jacques TARTERA ont été élus à l'unanimité (36/36).

Jean François Lasserre a été élu à l'unanimité moins une abstention (35/36).

Dans la foulée, le CA nouveau s'est réuni et a élu le nouveau Bureau :

- Michel BROUILLARD a été réélu dans la fonction de Président (DR Dirigeant Responsable).
- Christian GOUHOURY a été réélu dans la fonction de Trésorier.
- Jean François LASSERE a été réélu dans la fonction de Vice-Président et représentera l'aéroclub avec le président au CDAA.
- Jacques TARTERA a été élu dans la fonction de secrétaire.

### **Mise en application des nouveaux Statuts et Règlement intérieur. Présentation du MANEX.**

Le CA définira la date (très prochaine) de mise en vigueur des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur.

Pour anticiper cette mise en application, les membres présents ont élu la "Commission de Discipline" prévue dans les nouveaux Statuts.

Quatre candidats ont exprimé leur candidature : Jean Luc FALLET, Denis GOURINAL, Claude PESTOURIE et Rodolphe SITOU.

Par un vote à bulletins secrets, Jean Luc FALLET (27/32), Denis GOURINAL (19/32) et Claude PESTOURIE (31/32) ont été élus par 32 votants (un bulletin était nul).

La "Commission de Discipline" sera opérationnelle dès l'activation des nouveaux Statuts et du Règlement Intérieur.

### **3 Points Divers**

- Nous recommandons à chaque membre de l'ACTE de modifier le mot de passe sur leur compte AEROGEST.

Evénements 2018 :

- Journée Nettoyage Hangar : samedi 7 avril
- Journées Portes Ouvertes : samedi 30 juin et dimanche 1 juillet
- Commémoration Fin de la Première Guerre Mondiale : Samedi 13 octobre 16h00 au monument aux morts de l'aéroclub.

Les AGE et AGO ont été clôturées à 13h30 avec le verre de l'amitié.

Amitiés à tous. Bons vols et prudence.

**Michel LISMONDE**

Secrétaire Général de l'Aéroclub de Château Thierry et des Environs